



La Municipalité de  
**SAINTE-CHRISTINE**

646, 1<sup>er</sup> Rang  
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

# Avis public

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### **RÈGLEMENT NO 340-2020 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXATION, LES COMPENSATIONS, LES TARIFICATIONS ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Heidi Bédard, Directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021, le conseil municipal a adopté son règlement no 340-2020 déterminant les taux de taxation, les compensations, les tarifications et les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2021.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures régulières de bureau sur rendez-vous, en s'adressant à l'hôtel de ville sis au 646, 1<sup>er</sup> Rang Ouest à Sainte-Christine ou en adressant une demande par courriel à [directiongenerale@ste-christine.com](mailto:directiongenerale@ste-christine.com). Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [ste-christine.com](http://ste-christine.com) sous la rubrique « greffe/règlements ».

Donné à Sainte-Christine ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Heidi Bédard

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Christine, certifie avoir publié le présent avis public, entre 7h30 et 17h00 le 18 janvier 2021 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 janvier 2021.

Heidi Bédard,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière